REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal: 33

L'AN deux mille vingt et un, le **15 novembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 9 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Salle Dumoulin,

Nombre de Conseillers

sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

en exercice: 33

<u>PRESENTS</u>:

Nombre de Conseillers présents ou représentés :

és:

Mme ACKNIN, M. BAGES, BALLET (à partir de la question n° 12), Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL (à partir de la question n° 19), MM. CHASSAING (à partir de la question n° 9), DE ROCQUIGNY (jusqu'à la question n° 32), DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes

GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, PIRES-BEAUNE (jusqu'à la question n° 21), MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme

ROUSSEL (à partir de la question n° 13), M. SEMANA, Mmes

STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

29

Nombre de votants :

29

ABSENTS:

Date de convocation : 9 novembre 2021

M. Rémy BALLET, Conseiller Municipal

absent jusqu'à la question n° 11

Date d'affichage:

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 18

19 novembre 2021

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint

absent jusqu'à la question n° 8

M. Jean-Michel DE ROCQUIGNY, Conseiller Municipal

absent à partir de la question n° 33

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale

absente à partir de la question n° 22

Mme Sandrine ROUSSEL, Maire-Adjoint

absente jusqu'à la question n° 12

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale

absente

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Charles BRAULT

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20211115-DELIB211131-DE Date de télétransmission : 19/11/2021 Date de réception préfecture : 19/11/2021



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

OUESTION N° 31

OBJET: Fonds d'Initiatives Sportives: Ecole de Notre Dame des Arts

RAPPORTEUR: Daniel GRENET

Question étudiée par la Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 4 novembre 2021.

Le Fonds d'Initiatives Sportives prévu au budget vise à aider les clubs sportifs, lors de manifestations exceptionnelles, ou qui ont à engager des dépenses supplémentaires à destination d'un public ou évènement spécifique.

Dans ce cadre, il est proposé de verser une subvention de :

- 400 € à l'école de Notre Dame des Arts afin de participer au financement des divers frais de déplacement, d'hébergement et d'équipement dans le cadre de sa participation à la 1ère coupe du monde de football des enfants à Marbella en Espagne du 27 octobre au 1er novembre dernier.

Les crédits seront prélevés sur le Fonds d'Initiatives Sportives, chapitre 65, article 6574, enveloppe 2916, dont le solde sera alors de 2 600 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le versement d'une subvention de 400 € à l'école Notre Dame des Arts.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 15 novembre 2021

Le Maire,

gig^{ne} Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20211115-DELIB211131-DE Date de télétransmission : 19/11/2021 Date de réception préfecture : 19/11/2021

